

<http://www.snetap-fsu.fr/Lorraine-Declaration-au-CTREA-du-2.html>



# Lorraine : Déclaration au CTREA du 2 décembre

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 4 décembre 2014

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Evolution positive des effectifs et le public :

Concernant les effectifs et le public de cette rentrée 2014, le SNETAP-FSU recroît comme un signe positif le rééquilibrage des effectifs des élèves scolarisés dans le public par rapport à ceux scolarisés dans le privé. **Le public redevient majoritaire (50,7%)** et cette tendance doit être confortée dans les années à venir, en développant le maillage territorial des formations proposées, permettant aux familles de faire le choix du public, comme le stipule la constitution.

## Inquiétudes sur la gestion des [CFA](#) et [CFPPA](#) :

Le SNETAP-FSU s'inquiète des évolutions actuelles concernant la gestion des CFA/CFPPA. Sous prétexte d'alléger les budgets de ces centres, l'Etat se désengage en ne gérant que le « de part volontaire » des quelques fonctionnaires restants, dégradant ainsi le service public de formation par apprentissage et continue.

Le pilotage des CFA/CFPPA est perturbé par cette réorganisation, entraînant dans son sillon la gestion globale des [EPL](#), et créant de la précarité au sein des personnels.

C'est cette même logique qui amène la [DRAAF](#) à ne pas exclure la remise en cause du protocole de gestion des personnels contractuels pour assainir la situation budgétaire de certains centres.

Ce sont les usagers apprentis et adultes qui, les premiers, subiront les conséquences de ces choix.

La principale ambition du SNETAP-FSU, dans ce domaine, est que l'ensemble des jeunes et des adultes bénéficie d'une formation et d'un emploi les plus épanouissants possibles.

## Assistants d'éducation :

La dotation en Assistants d'éducation n'est toujours pas à la hauteur des besoins, et d'autre part la couverture des salaires par le ministère reste insuffisante, impactant directement le budget des [EPL/CFPPA](#) (charge d'un montant d'environ 20 000€ sur le budget des établissements actuellement en Lorraine). L'Etat doit prendre en charge 100% des salaires.

## Dotations en ATTEE : ou en est le Conseil Régional de Lorraine ?

La dotation en agents ATTEE, qui devrait augmenter suite au nouveau mode de calcul du Conseil Régional de Lorraine (alignement du calcul de la dotation en [ETP](#) sur celui de l'[EN](#)), n'est évaluée pour l'instant pas significativement.

Des inquiétudes persistent donc quant à la création des nouveaux postes.

Nous poursuivrons les démarches auprès du Conseil Régional concernant ces évolutions.

## Inquiétudes sur les budgets des EPL :

Les personnels de l' [EAP](#) s'inquiètent concernant l'évolution des budgets des EPL. Le désengagement de l'Etat, et les repercussions des baisses des dotations des collectivités, entraînent des restrictions financières qui risquent de faire passer la pédagogie au second plan.

Si, selon tant de déclarations, la priorité est à l'éducation, qu'on lui accorde enfin les moyens de fonctionner correctement.